

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 1

Votants 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 01/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 18/07/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURÉ, ARRUE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, GLEYES
ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont été excusés : Madame Isabelle DICCIANI.

Ont donné procuration : Madame Anne-Lise CAMUS à Madame Bernadette FAURÉ.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-50 Convention de partenariat entre l'association TOULOUSE POLARS DU SUD et la ville de FLOURENS*Exposé*

Madame la Maire expose aux membres de l'assemblée que dans le cadre de la 17^{ème} édition du Festival International de Littérature policière, à Toulouse et dans les communes de la Métropole, la présente convention contractualise le partenariat entre l'association Toulouse Polars du Sud et la commune de Flourens, pour l'accueil de la programmation suivante :

- Rencontre dédicace avec Céline DENJEAN

Cet évènement est prévu le jeudi 09 octobre 2025 à 18h30 à la bibliothèque de Flourens.

A ce titre, la participation de chacune des parties se traduit par une prise en charge des frais liés à cette manifestation selon les modalités définies par la convention joint annexe.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'adopter la convention telle que présentée en annexe,
- D'autoriser Madame la Maire à signer cette convention,

La délibération est adoptée à

18

VOIX POUR
ABSTENTION(S)
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 17/07/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

La Maire

Marion RIVOIRE

